Il est souvent arrivé à des capitaines, par un temps forcé, d'*emmancher* en faisant concourir la vue des margats avec l'observation des marées qui se trouvent presque continuellement à l'entrée de la Manche. Les canias ou *goëlands*, dans les fermes de la Bretagne des côtes de la mer, s'apprivoisent et prennent facilement les habitudes domestiques. Un cania se fait maître de la basse-cour, vit en bonne intelligence avec les chiens, qu'il remplacerait, sinon pour la garde, du moins pour avertir de l'entrée et de la sortie des étrangers. Dans la domesticité, il est généralement hargneux. »

GOËLETTE s. f. (go-è-lè-te — rad. *goëland*). Mar. Bâtiment léger, à deux mâts, du port de 50 à 100 tonneaux : *S'embarquer sur une* GOËLETTE.

— Ornith. Hirondelle de mer.

— **Encycl.** La *goëlette* est la *périssoire* de l'Océan. C'est un petit navire élégant, élancé, léger de formes, fin voilier, déployant au vent une envergure de toile démesurée, et partant sujet à chavirer et à sombrer lorsque, surpris par une saute de vent ou par un grain, il n'a pas le temps d'orienter ou de carguer ses voiles.

La *goëlette* a deux mâts inclinés vers l'arrière, ce qui lui donne l'air de plier gracieusement sous le vent. Les basses voiles sont trapézoïdales, les hautes carrées ou triangulaires. Ce navire dangereux a naturellement été inventé par les Américains, les plus téméraires des navigateurs ; ils l'appellent *pilot-boat* (bateau pilote). Les Hollandais et les Anglais lui donnent le nom de *schooner* (le plus beau). Le tonnage de la *goëlette* varie de 30 à 150 tonneaux. On l'arme quelquefois en guerre, malgré son peu de stabilité, et elle porte alors de 6 à 8 caronades. On associe les formes et les voilures de la *goëlette* à celles du brick, et le navire mixte qui en résulte prend le nom de *brick-goëlette* ou de *goëlette-brick*.

GŒLHEIM, bourg de Bavière, cercle du Rhin, près de Kaiserslautern, à 45 kilom. S. de Mayence ; 1,200 hab. Le 2 juillet 1298, l'empereur Adolphe de Nassau y fut tué par l'empereur Albert d'Autriche. Une croix de pierre, appelée la Croix du Roi, rappelle cet événement.

GOELICKE (André-Ottomar), médecin allemand, né à Nienburg (Anhalt) en 1671, mort à Francfort-sur-l'Oder en 1744. Il exerça son art dans diverses villes de la Hollande et de l'Allemagne, puis professa successivement la médecine à Halle, à Durgsbourg et à Francfort-sur-l'Oder. Goelicke a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Historia anatomiæ* (Halle, 1713), traduit en français par Eydous (1713) ; *De optima lithotomiam administrandi ratione* (1713) ; *De sapientissima lege Atheniensium, qua solemniter sanciverunt neque fœmina, neve servus medicinam disceret* (1717) ; *Historia medicinæ universalis* (1717, 3 vol. in-fol.) ; *De institutione medica* (1735, in-4°), etc.

GOELIS (Léopold-Antoine), médecin allemand, né en 1765, mort en 1827. Il professa la médecine à l'université de Vienne, puis devint directeur de l'hôpital des Enfants malades dans cette ville. Goelis acquit beaucoup de réputation par son habileté à soigner les enfants. On a de lui : *Traité pratique sur les principales maladies des enfants* (Vienne, 1815-1818) ; *Tractatus de rite cognoscenda et sananda angina membranacea* (Vienne, 1817, in-8°).

GOELL, une des walkyries de la mythologie scandinave. Ce mot veut dire *cri*, et l'allemand *gellen* ou *bellen*, crier ou aboyer, en dérive.

GŒLLE (la), petit pays de l'ancienne France, dans l'Ile-de-France, compris aujourd'hui dans le département de Seine-et-Marne.

GŒLLHEIM, ville d'Allemagne. V. GELLHEIM.

GŒLNITZ, bourg des Etats autrichiens (Hongrie), comitat de Zips, à 26 kilom. N.-O. de Kaschau, à 27 kilom. S.-O. d'Eperies, sur la petite rivière de son nom ; 5,000 hab. Mines de cuivre et de fer ; nombreuses forges ; coutelleries.

GŒLTSCH, vallée de la Saxe, entre Plauen et Reichenbach, remarquable par sa profondeur et ses sites pittoresques. Le chemin de fer de Bamberg à Leipzig la traverse sur un magnifique viaduc de 682 mètres de longueur et de 94 mètres de hauteur. Ce viaduc, le plus beau peut-être de toute l'Allemagne, se compose de quatre rangs d'arches (en tout quatre-vingts arches).

GOËMINE s. f. (go-é-mine — rad. *goëmon*). Chim. Principe mucilagineux qui constitue la base de certains fucus, principalement du *fucus crispus*.

— **Encycl.** En faisant bouillir le goëmon dans de l'eau ordinaire, il semble s'y dissoudre et forme une dissolution mucilagineuse qui, en se refroidissant, se prend en une gelée tout à fait semblable à celle que fournit la gélatine. Cette gelée est de la *goëmine* très-impure. Pour obtenir cette dernière à l'état de pureté, après avoir fait bouillir le fucus dans de l'eau distillée, on dissout la matière mucilagineuse dans de l'eau pure, d'où on la précipite au moyen d'une addition d'alcool. On la reprend alors, on la dissout de nouveau dans de l'eau pure, puis on évapore la dissolution au bain-marie. L'évaporation donne pour résultat des plaques minces, élastiques et transparentes, qui présentent tous les caractères extérieurs de l'ichthyocolle, et qui ne sont autre chose que de la *goëmine* pure. Cette substance est sans odeur ni saveur, et tout à fait neutre aux papiers réactifs. D'après l'analyse de M. Ch. Blondeau, elle se compose, en poids, de 49,46 d'oxygène ; 21,80 de carbone ; 21,36 d'azote ; 4,87 d'hydrogène, et de 2,51 de soufre, ce qui semble devoir la faire considérer « comme une des substances les plus nutritives que la nature ait mises à notre disposition. »

GŒMŒR, nom d'un des comitats de Hongrie. V. GOMOR.

GOËMON s. m. (go-é-mon). Bot. Nom donné aux varechs ou plantes marines que la mer rejette sur le rivage : *Le* GOËMON *pourri est un excellent engrais.* (Acad.)

— **Encycl.** Econ. rur. On donne vulgairement le nom de *goëmon* ou de varech à diverses plantes marines du genre *fucus*. Ces plantes constituent pour l'agriculture un excellent engrais. Le *goëmon* est abondamment utilisé de cette manière en Ecosse, en Irlande et sur les côtes de Normandie et de Bretagne. On distingue deux sortes de *goëmons*, le *goëmon* épave ou d'échouage et le *goëmon* de rocher. Le premier est celui que la mer arrache elle-même et qu'elle rejette sur la plage. Il est moins estimé que le *goëmon* de rocher. Dans plusieurs localités, on n'emploie que ses cendres, ou bien on le fait servir préalablement de litière au bétail. Le *goëmon* de rocher ne peut pas être récolté en tout temps, car les poissons y déposent leur frai, et il est nécessaire d'attendre l'éclosion des œufs avant d'autoriser les cultivateurs à le recueillir. Des règlements de police fixent ordinairement, pour chaque localité, l'époque et le mode de la récolte. Cette récolte se fait d'ordinaire en grattant avec de grands râteaux tranchants les rochers situés à fleur d'eau ou à une faible profondeur. Le *goëmon* existe par quantités immenses dans quelques parages. Il est souvent entremêlé de petits coquillages qui augmentent notablement sa valeur comme engrais. Ses qualités, sous ce rapport, ne sauraient d'ailleurs être mises en doute. L'analyse démontre, en effet, qu'il contient tous les éléments exigés par nos récoltes. Toutefois, sa richesse en principes azotés est assez variable ; elle ne dépend pas seulement de l'état de décomposition plus ou moins avancé de cette substance, mais aussi des proportions relatives des diverses espèces de plantes qui la constituent. Voici les proportions d'azote données par chacune de ces plantes desséchées à 110°. Le *fucus saccharinus* en contient 2,29 pour 100 ; le *ceramium rubrum*, 2,03 ; le *fucus vesiculosus*, 1,57, et le *fucus digitatus*, 1,41. On emploie souvent le *goëmon* desséché comme combustible ; on en vend ensuite les cendres. Celles-ci ne contiennent plus que 0,4 pour 100 d'azote, mais les frais de transport se trouvent ainsi notablement diminués. Ces cendres sont quelquefois expédiées à de grandes distances, surtout depuis l'établissement des chemins de fer. Les plus estimées sont celles de l'île de Batz, que l'on dit surtout excellentes pour la culture du sarrasin. Souvent on les mélange avec d'autres cendres qui leur font perdre une grande partie de leur valeur. On a aussi essayé de comprimer le *goëmon* en tourteaux, afin de le rendre plus facilement transportable. Cette préparation, qui exige l'emploi de puissantes machines, n'est pas à la portée de tous ; il serait cependant utile de ne pas la négliger, car elle donne d'excellents résultats. D'après M. Malagutti, un tourteau de *goëmon* comprimé et du poids de 1 kilogramme contenait : 290 grammes d'eau ; 40 de sel marin ; 12,8 d'azote ; 611,4 de matières organiques ; 30 de matières minérales insolubles ; 15,8 de divers sels solubles. Il y a quelques années, on a trouvé près de Kerlouan, dans le Finistère, un gisement de *goëmon* fossile, couvrant environ 1,500 mètres de superficie. Après dessiccation complète, 1 kilogramme de ce *goëmon* a donné 833 grammes de matières organiques, 70 de matières minérales, 80 de sels solubles dans l'eau, 17 de sels insolubles. On en a extrait 18 grammes d'azote pur. Pour donner une idée de la richesse fécondante du *goëmon*, il conviendra d'observer que le meilleur fumier de ferme ne contient guère plus de 6 grammes d'azote par kilogramme.

Le *goëmon* favorise surtout la venue des plantes à soude et à potasse, telles que la pomme de terre, le navet, etc. Dans le département des Côtes-du-Nord, on l'utilise avec succès dans la culture du lin et du chanvre. On le dit encore excellent pour l'orge, mais contraire à l'avoine et au trèfle. Il est employé de temps immémorial en Irlande et en Ecosse. Dans beaucoup de districts de l'Irlande, on n'emploie pas d'autre engrais. On s'en sert pour fumer les pommes de terre, ainsi que les récoltes les plus épuisantes. On croit généralement qu'il est nécessaire d'empêcher le contact du *goëmon* avec la plante qu'il est destiné à nourrir : le contact direct est regardé comme malfaisant. Dans l'île de Thanet, en face du comté de Kent, et dans les localités de ce comté voisines de la côte, l'usage du *goëmon* a, en quelques années, doublé la valeur des terres.

On emploie le *goëmon* de diverses manières, tantôt à l'état frais, tantôt après qu'il a subi un commencement de putréfaction, soit seul, soit mélangé à d'autres matières, tantôt enfin à l'état de cendres, comme nous l'avons vu plus haut.

— Dr. cout. Au point de vue du droit coutumier, le *goëmon* se divise en trois classes : 1° *goëmons* tenant à la rive ; 2° *goëmons* venant épaves à la côte ; 3° *goëmons* poussant en mer. Par *goëmons* tenant à la rive, on entend ceux qui atteignent à la partie du littoral que la mer découvre aux marées d'équinoxe ; par *goëmons* épaves, ceux qui, détachés par la mer, sont journellement portés à la côte par le flot ; par *goëmons* poussant en mer, ceux qui, tenant au fond et aux rochers, ne peuvent être atteints de pied sec aux marées d'équinoxe.

Abandon est fait aux habitants de chaque commune du *goëmon* attenant au rivage de cette commune.

Il est expressément défendu de vendre ce *goëmon* aux forains et de le transporter hors du territoire de la commune, à moins de décision contraire du conseil municipal.

La coupe du *goëmon* de rive ne peut avoir lieu qu'une fois par an, dans la période comprise entre le 1er octobre et le 31 mars. Toutefois, dans les communes où le *goëmon* de rive est employé habituellement pour le chauffage, la période sus-mentionnée s'étend du 15 août au 31 mars. La coupe du *goëmon* de rive s'effectue aux jours déterminés par l'autorité municipale, qui les fait connaître au commissaire du quartier de l'inscription maritime dans lequel est située la commune. Les municipalités sont chargées, sous la surveillance des préfets des départements, de la préparation des règlements relatifs à la police et à l'ordre à observer dans l'enlèvement de ce *goëmon*. Les herbes marines attenantes au sol, dans l'intérieur des pêcheries, sont également abandonnées aux habitants des communes, qui peuvent les couper aux jours déterminés, sans que les détenteurs de ces établissements aient le droit d'y mettre obstacle. Les personnes qui possèdent des terres dans les communes du littoral qu'elles n'habitent pas peuvent couper et récolter du *goëmon* sur les rivages de ces communes, sous la condition de l'employer dans la circonscription desdites communes. Il est expressément défendu aux marins pêcheurs de prendre part aux coupes qui se font sur le littoral d'une autre commune que celle où ils sont domiciliés. Toutefois, on ne peut, sous aucun prétexte, priver les marins pêcheurs de participer, à titre d'habitants et avec les moyens de transport dont ils disposent, aux coupes générales pratiquées sur le littoral des communes où ils sont domiciliés. Lorsque, pour transporter le *goëmon* réservé aux communes, il y a lieu de le disposer en dromes, ces dromes ne peuvent être conduites à terre qu'à la remorque d'un ou de plusieurs bateaux montés par des inscrits maritimes et pourvus de rôles d'équipage. Il est permis à toute personne de recueillir en tous temps et en tous lieux, les pêcheries exceptées, les *goëmons* jetés par le flot sur les grèves, et de les transporter où bon lui semble. Les *goëmons* épaves que la mer dépose dans les pêcheries appartiennent aux détenteurs de ces établissements. Pour récolter le *goëmon* de rive et le *goëmon* épave qui se trouvent sur des parties de la côte inaccessibles par terre, les habitants des communes peuvent employer, comme moyens de transport, pour eux et pour les *goëmons*, des embarcations montées par des inscrits maritimes et pourvues de rôles d'équipage. La pêche ou récolte du *goëmon* ou de toute autre espèce d'herbe marine est permise, pendant toute l'année, sur les rochers situés en mer et sur les rives des îles désertes. On entend par rochers situés en mer ceux où l'on ne peut se rendre à pied sec aux marées d'équinoxe. La récolte des *goëmons* poussant en mer ne peut être faite qu'au moyen de bateaux conduits par des hommes appartenant à l'inscription maritime et pourvus de rôles d'équipage. Néanmoins, pour la récolte de ceux de ces *goëmons* qui sont destinés aux besoins particuliers des cultivateurs, ces derniers et leurs valets de ferme peuvent accidentellement s'adjoindre aux équipages réguliers des bateaux, sans toutefois que leur nombre puisse excéder deux individus par tonneau, non compris les hommes de bord.

La coupe et la récolte des *goëmons* ne doivent avoir lieu que pendant le jour. Il est permis d'arracher ces herbes ou de les couper à la main, avec couteau ou faucille. La récolte des *goëmons* épaves est opérée avec des fourches ou des perches armées d'un seul croc. L'usage de la drague est interdit pour ce travail. Il est, en outre, défendu de récolter, à aucune époque, les herbes marines qui croissent le long des quais ou des ouvrages en maçonnerie construits en mer ou sur le rivage de la mer. Il est également défendu de récolter les herbes qui croissent sur les digues ou berges des fleuves, rivières et canaux.

GOENDOULA, nom d'une des walkyries de la mythologie du Nord.

GOENNER (Nicolas-Thaddée), jurisconsulte et publiciste allemand, né à Bamberg en 1764, mort à Munich en 1827. D'abord conseiller de régence dans sa ville natale, il professa ensuite successivement le droit romain et le droit public à Bamberg, à Ingolstadt (1799), à Landshut (1800), puis il abandonna l'enseignement pour la pratique du droit. En 1811, Goenner fut appelé à Munich pour y prendre part à la rédaction d'un nouveau code. En récompense des services qu'il rendit dans cette circonstance, il reçut des lettres de noblesse (1813), puis devint référendaire privé de justice (1815), conseiller privé (1817) et conseiller d'Etat. Nommé, en 1819, membre de la diète, Goenner prit une part très-active aux débats de cette assemblée, où il se signala comme un des adversaires les plus déterminés du baron d'Arétin. Enfin il obtint, à l'université de Munich, une chaire de philosophie du droit. Les principaux ouvrages de ce remarquable jurisconsulte sont : *Choix de cas juridiques* (Landshut, 1801-1805, 4 vol. in-8°) ; *Manuel de la procédure ordinaire* (Erlangen, 1804-1805, 4 vol. in-4°) ; *Droit public allemand* (Landshut, 1804) ; *Archives pour la législation et la réforme de l'étude du droit* (Landshut, 1804-1814, 4 vol. in-8°) ; *Annuaires de la législation et de la jurisprudence dans le royaume de Bavière* (Erlangen, 1818-1820, 3 vol. in-8°), en collaboration avec Schmidtlein.

GOENS (Ryklof VAN), gouverneur général des Indes hollandaises, né à Rees, duché de Clèves, en 1619, mort à Amsterdam en 1682. Il se rendit fort jeune dans l'Inde, où il entra au service de la Compagnie hollandaise, se fit remarquer par son intelligence, fut successivement chargé de plusieurs emplois importants et de missions, particulièrement auprès de l'empereur de Java, avec qui il conclut un traité fort avantageux (1652), et en Prusse, pour y régler des affaires politiques et commerciales (1654), reçut, en 1657, le titre de conseiller extraordinaire, puis devint gouverneur de Ceylan (1660), directeur général à Batavia (1675), et gouverneur général (1678). Dans ces divers postes, Goens se montra aussi habile comme homme de guerre que comme administrateur. Il accrut les possessions hollandaises de Coulang, Cranganor, Cochin, Tuticorin, Manaâr, de la pêcherie de perles à la côte de Coromandel, du royaume de Jaffanapatnam, etc. ; il conclut des traités très-avantageux avec divers souverains indigènes, battit à plusieurs reprises les Portugais, et eut la hardiesse de commencer, de sa propre autorité, en 1672, la guerre contre la France. Il n'hésita point à attaquer la flotte de l'amiral français de La Haye, et s'empara de tous les bâtiments qu'il trouva isolés. En 1682, Goens se démit de ses fonctions de gouverneur et revint en Europe.

GOENS (Ryklof-Michel VAN), philologue hollandais, né à Utrecht en 1752, mort vers le commencement du XIXe siècle. Il était arrière-petit-fils du précédent. Versé de très-bonne heure dans la connaissance des langues grecque et latine, et doué d'une intelligence précoce, il composa, n'ayant encore que onze ans, une dissertation sur les cénotaphes dans l'antiquité, passa son doctorat en 1764, et fut nommé, en 1766, professeur extraordinaire de littérature ancienne. Des tracasseries qu'il eut à subir au sujet de l'orthodoxie de ses écrits le déterminèrent à quitter l'enseignement (1776) et à entrer dans la magistrature. Il prit alors une part active aux affaires politiques, défendit avec chaleur le système stathoudérien, fut contraint d'abandonner sa ville natale et se réfugia en Suisse. Goens a laissé la réputation d'un des plus savants philologues de la Hollande. On cite, parmi ses meilleurs écrits : *Porphyrius, de Antro Nympharum*, en grec et en latin, suivi d'une *Dissertatio homerica* (Utrecht, 1765, in-4°) ; *De incrementis quæ humaniores litteræ historiarum imprimis et græcæ linguæ studium, sæculo* XVIII *cœperunt* (Utrecht, 1768, in-8°), etc. On a de lui des traductions et un *Mémoire politique sur le vrai système de la ville d'Amsterdam* (in-fol.)

GOEPP (Jean-Jacques), théologien protestant français, né à Heiligenstein (Alsace) en 1771, mort à Paris en 1855. Il étudiait la théologie à Strasbourg, lorsque la Révolution éclata. Bientôt après, il partit pour l'armée du Rhin, fut fait prisonnier lors de la capitulation de Fort-Louis, envoyé en Hongrie, et rendu à la liberté en 1795. Après avoir rempli quelque temps un emploi dans l'intendance militaire, Goepp reprit ses études préparatoires pour la carrière évangélique, et devint pasteur de l'Eglise française de Strasbourg. Depuis lors, il fut nommé successivement aumônier du lycée de Strasbourg, supérieur du séminaire de Saint-Thomas (1808), et pasteur de la confession d'Augsbourg à Paris (1809). Goepp était un des fondateurs et des vice-présidents de la Société des missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, de la Société biblique, de la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels, et enfin de la Société de la morale chrétienne. Par ses travaux, par son caractère et par ses écrits, Goepp avait acquis une grande influence parmi ses coreligionnaires. On a de lui, en allemand et en français, un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Précis de la doctrine chrétienne exposée par le texte de l'Ecriture sainte* (Paris, 1815), avec Boissard ; *Prières à l'usage du culte domestique* (Paris, 1821), avec le même ; *Principes de la religion chrétienne à l'usage des écoles* (Paris, 1826) ; le *Sauveur*, poëme épique élégiaque, en allemand (Paris, 1827, in-8°), etc.

GŒPPERT (Heinrich-Robert), naturaliste allemand, célèbre par ses travaux sur la physiologie végétale et principalement sur la botanique fossile, né à Sprottau (Silésie) en 1800. Il suivit les cours de médecine de la Faculté de Breslau, et se fit recevoir docteur à Berlin. En 1826, il revint à Breslau, où il fut reçu agrégé des sciences. Nommé successivement professeur adjoint, puis professeur titulaire d'une chaire à l'université de Breslau, il a reçu du roi de Prusse le titre de membre de son conseil intime de médecine. Parmi les œuvres principales de M. Gœppert, nous citerons : *De la production de la chaleur dans les plantes* (Breslau, 1830) ; les *Fougères fossiles* (Breslau, 1836) ; *De coniferarum structura anatomica* (1841) ; *Des contre-poisons chimiques* (1843) ; les *Genres de plantes fossiles comparés à ceux de l'époque actuelle* (Bonn, 1841-1842) ; *Sur la formation des terrains houillers* (Leyde, 1848) ; *Monographie des conifères fossiles* (Leyde, 1850) ; de remarquables travaux *Sur la flore fossile de la Silésie*, publiés dans différents recueils scientifiques de l'Allemagne ; *Sur la flore fossile de formation silurienne et devonienne* (Iéna, 1860) ; la *Flore fossile de formation permienne* (1864), etc.

GŒPPERTIE s. f. (gheu-pèr-tî — de *Gœppert*, natur. allem.). Bot. Genre d'arbres, de la famille des laurinées, tribu des oréodaphnées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent aux Antilles et au Brésil.

GŒPPINGEN, ville du Wurtemberg, cercle du Danube, ch.-l. du bailliage de son nom, sur la Fils, à 28 kilom. S.-E. de Stuttgard ; 5,500 hab. Fabriques de poterie, de toiles et d'étoffes de laine et de coton. Commerce de laine et de moutons. Gœppingen, ceinte de murailles dès 1110, a eu beaucoup à souffrir pendant les guerres qui ont désolé l'Allemagne durant les trois derniers siècles. En 1782, elle fut réduite en cendres par un vaste incendie allumé par la foudre. Aux environs, sources minérales et carrières d'ardoises.

GOËREE ou **GOEDEREEDE**, île de Hollande, sur la côte de la province de Hollande méridionale, à 80 kilom. S.-O. d'Amsterdam, avec une petite ville du même nom. Une digue réunit depuis 1751 cette île à celle d'Overflakee.

GOEREE (Wilhem), érudit hollandais, né à Middelbourg (Zélande) en 1635, mort à Amsterdam en 1711. Il embrassa la profession de libraire à Amsterdam et acquit, en peu d'années, une fortune qui lui permit de se livrer à ses goûts artistiques et littéraires. Goeree a composé, sur les matières les plus variées, un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : l'*Art de l'enluminure* (Amsterdam, 1697, in-12) ; *Introduction à la pratique de la peinture universelle* (Amsterdam, 1697) ; *Histoire de l'Eglise juive* (Amsterdam, 1700, 4 vol. in-fol.) ; *Essai sur la connaissance de l'homme par rapport à la nature et à la peinture* (Amsterdam, 1705) ; *Architecture universelle* (Amsterdam, 1705) ; l'*Art du dessin* (Amsterdam, 1705) ; *Histoire ecclésiastique et civile* (Amsterdam, 1705) ; *Introduction à la science de l'Ecriture* (Amsterdam, 1716, in-fol.).

GOEREE (Jean), poëte et dessinateur hollandais, fils du précédent, né à Middelbourg en 1670, mort à Amsterdam en 1731. Il exécuta les dessins de plusieurs tableaux qui ornent l'hôtel de ville d'Amsterdam et dont J. Hoogzael et G. Rademaker ont fait la peinture, s'essaya avec succès à la gravure à l'eau-forte et composa des poésies où l'on trouve plus de verve et d'esprit que de goût. Nous citerons de lui : *Aléandre, roi de Cypre et de Cilicie*, tragédie (1707, in-8°) ; *Poésies mêlées* (1734) ; *Description des tableaux de l'hôtel de ville d'Amsterdam*, etc.

GOERENZ (Jean-Auguste), philologue allemand, né en Saxe en 1765, mort en 1836. Il fut successivement recteur du collége de Blauen (1795), du lycée de Zwickau (1800) et enfin directeur du collége de Schwerin (1817), qu'il porta à un haut degré de prospérité. Goerenz avait une connaissance approfondie de la langue latine. Son principal ouvrage est : *Ciceronis opera philosophica* (Leipzig, 1809-1812, 3 vol. in-8°), où l'on trouve des remarques grammaticales pleines de sagacité.

GŒRGEI (Arthur), célèbre général hongrois, né à Toporez, propriété de sa famille, dans le comté de Zips, au nord de la Hongrie, le 5 février 1818. Sa famille appartenant à la foi protestante, il fut envoyé au collége évangélique d'Eperiès, où il fit d'excellentes études. En 1832, il entra comme cadet au collége militaire de Tuln et, en 1837, fut admis dans la garde noble hongroise, à Vienne. Cinq ans après, il devint lieutenant dans les hussards palatins. Il était sur le point de passer capitaine, lorsque la mort de son père et son mariage avec une institutrice française, dont il fit la connaissance à Prague, le décidèrent à quitter le service. Passionné pour les sciences, il se mit à travailler la chimie, pour laquelle il fit preuve d'une aptitude extraordinaire. En 1845, il suivit des cours de chimie supérieure à l'Ecole des arts et à l'université de Prague. Il sollicita et obtint, en 1848, un emploi de professeur et publia, au mois de mai de la même année, une *Dissertation sur les acides solides, volatils et gras de l'huile de noix de coco*, qui fut imprimée dans les comptes rendus de l'Académie de Vienne. Mais la révolution éclata. Gœrgei, à la première nouvelle du soulèvement, se rendit à Pesth, pour se mettre à la disposition du ministère, qui lui confia d'abord la surveillance d'une manufacture de poudre. Bientôt après, il fut enrôlé dans le 5e bataillon des *honveds*, avec le grade de major. Au mois d'octobre, il fut envoyé avec un petit contingent à l'île de Czepel, derrière Pesth, pour empêcher la jonction du corps de Roth avec celui de Jellachich. Là, il fit juger et pendre le comte Eugène Zichy, atteint et convaincu de trahison. Bientôt les capacités militaires d'Arthur Gœrgei se déployèrent sur une plus vaste échelle. Le comité de défense de Pesth donna l'ordre à Gœrgei d'aller renforcer avec ses troupes le corps d'armée commandé par le général Moga, qu'il remplaça bientôt dans son commandement. Par d'habiles manœuvres, il opéra, au milieu des quatre armées autrichiennes, la retraite de son corps dans les défilés des Karpathes, et parvint à couvrir Debreczin, où s'était réfugié le gouvernement hongrois. Mais là, il publia la fameuse proclamation par laquelle il se déclarait partisan de la monarchie constitutionnelle et de la domination de l'Autriche. Cette déclaration, considérée comme une trahison, lui fit perdre son commandement, qui fut confié à Dembinski. Gœrgei n'obéit qu'avec mauvaise grâce aux ordres de son nouveau chef, lui laissa perdre la bataille de Kapolna, provoqua par son influence la suspension de ce général et parvint à se faire rendre son commandement. Il fit, du reste, un bon usage de l'autorité qu'il avait reconquise et s'illustra, au mois d'avril 1849, par une série de brillantes victoires sur les champs de bataille de Hatvan, d'Isaszeg, de Waitzen, de Nagi-Sarlo, et par la prise de Komorn.

Ces brillantes victoires eurent un déplorable effet, celui d'accroître outre mesure la popularité et l'insolence de Gœrgei. Kossuth lui-même, qui devinait un traître dans ce général, fut contraint de suivre le mouvement de l'opinion et offrit à Gœrgei le titre de ministre de la guerre.

En ce moment, la situation de l'armée hongroise était magnifique : la route de Vienne était ouverte, il ne dépendait que de Gœrgei d'aller y dicter ses conditions. Il ne le voulut pas, et perdit sciemment trois semaines en manœuvres inexplicables. Les Russes, longtemps attendus par les Autrichiens, arrivèrent enfin au nombre de 150,000. La position de l'armée hongroise devenait critique ; Kossuth ordonna la retraite sur la Theiss ; Gœrgei résista, et il devint nécessaire de le remplacer ; mais un mouvement des troupes en faveur de Gœrgei contraignit Kossuth à lui rendre son commandement. La retraite commença ; mais il était trop tard : les lieutenants de Gœrgei, devenu dictateur, avaient succombé l'un après l'autre ; lui-même, investi dans Vilagos, consomma enfin la trahison qu'il méditait probablement depuis longtemps, et se rendit aux Russes avec 20,000 fantassins, 2,000 cavaliers et 130 canons. Livré aux Autrichiens, il subit une courte détention. Ses lieutenants, moins heureux que lui, furent pendus (1849).

Retiré depuis à Toporez, lieu de sa naissance, le traître Gœrgei y devint pour ses concitoyens un objet d'horreur. Les enfants mêmes le poursuivaient dans les rues du nom de *Madgyarkak* (le faux Madgyar).

Gœrgei a cru devoir écrire sa justification sous ce titre : *Ma vie et mes actes en Hongrie, dans les années* 1848 *et* 1849 (Leipzig, 1852, 2 vol.). Quand on a trahi sa patrie, on peut en faire l'aveu et s'en repentir ; mais c'est une seconde trahison que de vouloir expliquer et justifier sa conduite.

GŒRIE s. f. (ghé-rî ou gheu-ri — de *Goer*, natur. allem.). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des brachélytres, tribu des staphylins, réuni par plusieurs auteurs au genre ocype.

GŒRLITZ ou **GÖRLITZ**, ville de Prusse, province de Silésie, régence et à 79 kilom. O. de Liegnitz, sur la Neisse ; 31,500 hab. Tribunal criminel, tribunal urbain et tribunal rural ; maison de détention ; gymnase évangélique ; deux bibliothèques publiques ; collections scientifiques. Nombreuses filatures de laines ; importantes manufactures de draps ; teintureries. Commerce actif. Deux arsenaux.

Cette ville, située sur la pente d'une colline dont le pied est baigné par les eaux de la Neisse, appartenait, en 1253, aux margraves de Brandebourg. Elle fut réunie à la Bohême au XIVe siècle. Wallenstein s'en rendit maître en 1636. En 1757, le général de Winterfeld y fut battu par les Autrichiens. Depuis 1842, un monument s'élève à l'endroit où ce général tomba mortellement blessé. En 1813, Gœrlitz fut souvent le quartier général de Napoléon.

Outre ses portes surmontées de tours, ses vieilles maisons aux sculptures de pierre, Gœrlitz possède quelques monuments dignes d'intérêt. L'église de Saint-Pierre et Saint-Paul date du XVe siècle ; elle a 84m,50 de longueur sur 47 mètres de largeur, et se divise en cinq nefs éclairées par 38 belles fenêtres. Ses principales curiosités sont la chapelle souterraine de Saint-Georges, creusée dans le roc, et l'orgue, qui se compose de 3,270 tuyaux et comprend 57 registres. On y remarque aussi : l'hôtel de ville avec les armoiries du roi Mathias ; le nouveau théâtre ; le *Kaiserstrutz*, ancien bastion qui sert de corps de garde et d'arsenal ; le Saint-Sépulcre, construit au XVe siècle par un bourgmestre de Gœrlitz, au N.-O. de la ville, et de belles promenades.

GŒRLITZ ou **GŒRLICE**, ville des Etats autrichiens (Cracovie), cercle et à 26 kilom. S.-O. de Jaslo ; 2,550 hab. Aux environs, pèlerinage célèbre et très-fréquenté de Kobylanka.

GŒRRES (Jean-Joseph DE), publiciste révolutionnaire et philosophe mystique allemand, né à Coblentz en 1776, mort en 1848. Il défendit avec chaleur les principes de la Révolution française, se fit l'apôtre de la paix universelle, fonda, en 1797, la *Feuille rouge*, qui fut supprimée, vint à Paris, après le 18 brumaire, pour obtenir la réunion des provinces rhénanes à la France ou leur constitution en république indépendante, se vit refuser une audience par le premier consul, s'engoua ensuite de la philosophie de Schelling, fut un des promoteurs de la littérature romantique, en publiant les légendes allemandes du moyen âge, et contribua à l'impulsion donnée aux études orientales par son *Histoires des mythes asiatiques* (1810, 2 vol. in-8°). Rappelé dans l'arène politique par le réveil de l'Allemagne, il commença, en février 1814, le *Mercure rhénan*, feuille consacrée à l'affranchissement de sa patrie, et qui eut une influence telle, que Napoléon l'appelait une *cinquième puissance*. Dupe des promesses libérales des princes allemands, il flagella leur duplicité dans le *Mercure ;* mais on lui répondit en supprimant son journal (1816). L'*Allemagne et la révolution*, pamphlet violent qu'il publia en 1819, le fit proscrire par le roi de Prusse. Il en a été donné une traduction française par Scheffer. Réfugié en Suisse, il lança encore deux écrits véhéments contre la coalition : l'*Europe et la Révolution* (1821), la *Sainte-Alliance et les peuples au congrès de Vérone* (1822) ; puis, découragé, il se tourna vers le catholicisme, qui put dès lors le compter au nombre de ses plus chaleureux défenseurs, devint professeur de littérature à Munich en 1827 et fut nommé, en 1845, membre de l'Académie royale de cette ville. C'est à cette dernière phase de sa vie qu'appartiennent les deux ouvrages suivants : *Athanase* (1837), protestation éloquente contre l'arrestation arbitraire de l'archevêque de Cologne ; la *Mystique chrétienne* (1836-1842, 5 vol. in-8°), trad. en français par Sainte-Foi, livre curieux, riche d'érudition, mais où l'auteur se laisse souvent entraîner par son sujet.

GŒRRES (Guido DE), poëte et historien allemand, fils du précédent, né à Coblentz en 1805, mort en 1852. Il dirigea longtemps les *Feuilles historico-politiques*, revue catholique, composa pour l'enfance un grand nombre de petits ouvrages et écrivit des poésies où l'on trouve de l'humour, de la gaieté et fréquemment une naïveté touchante. Nous citerons de lui : le *Frère Nicolas de Flüe* (Munich, 1831) ; la *Pucelle d'Orléans, d'après les actes du procès* (1834), trad. en français par Léon Boré (1843) ; la *Crèche de Noël* (1842) ; *Chants de la Vierge* (1843) ; *Livre de la famille allemande* (1846-1848), ouvrage illustré par Pocci, etc.

GOERTAND s. m. (geur-tan). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de pic.

GŒRTZ (Georges-Henri, baron DE), homme d'Etat suédois, ministre de Charles XII, né en Franconie dans la seconde moitié du XVIIe siècle, mort en 1719. Il entra au service du roi de Suède, fut employé par lui dans diverses missions importantes et enfin nommé ministre des finances (1715). Il trouva des ressources pour continuer la guerre, au moyen de diverses mesures telles que l'élévation de la valeur des signes représentatifs de la monnaie, les emprunts forcés sur les riches, l'obligation imposée aux citoyens d'échanger l'argent comptant contre le papier de l'Etat, etc. A la mort de Charles XII, les haines puissantes qu'il avait armées contre lui éclatèrent avec violence. Arrêté sur les ordres du sénat et jugé par une commission, sous le prétexte banal de haute trahison, il fut condamné à mort et décapité.

GŒRTZ (Jean-Eustache, comte DE), habile diplomate prussien, né en 1737, mort en 1821. Il fut précepteur du duc Charles-Auguste, l'ami de Gœthe et le protecteur des lettres, réussit, en 1778, comme envoyé à Munich, à faire échouer le projet de démembrement de la Bavière au profit de l'Autriche, s'acquit, par ce service, la haute estime de Frédéric II, et remplit ensuite avec le même succès les fonctions d'ambassadeur à Pétersbourg, à La Haye, à la diète de Ratisbonne, poste qu'il conserva de 1788 à 1806. Après la paix de Tilsitt, Gœrtz rentra dans la vie privée. Mirabeau a dit de ce diplomate : « Il n'est point sans habileté ; il est froid, sec, disgracieux, mais fin, maître de lui, quoique violent, bon observateur et dévoué au parti anglais. » On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Mémoire sur la neutralité armée et son origine* (1801) ; *Mémoires et actes authentiques relatifs aux négociations qui ont précédé le partage de la Pologne* (1810) ; *Mémoire historique de la négociation pour la succession de la Bavière* (1812, 10 vol. in-8°) ; *Mémoires historiques et politiques du comte de Gœrtz* (Stuttgard, 1827, 2 vol. in-8°).

GOES, ville de Hollande. V. TERGOES.

GOES (Hugo VAN DER), peintre flamand, né à Gand vers 1430, mort dans le monastère de Boodendole vers 1505. Elève de van Eyck, il composa, pour un bourgeois de sa ville natale, nommé Jacob Weytens, une peinture qui le rendit célèbre. Comme il était éperdument amoureux de la fille de Jacob, il choisit de préférence pour sujet de sa peinture une scène d'amour : c'était la rencontre de David et d'Abigaïl.

Lors de l'entrée de Charles le Téméraire à Bruges, en 1467, Goes fut chargé de décorations importantes, qui mirent le sceau à sa réputation, et qui, en lui apportant une certaine aisance, lui permirent de faire un voyage en Italie. Arrivé à Rome en 1460, il exécuta dans cette ville un grand nombre de peintures, qui ne sont pas venues jusqu'à nous. A Florence, au contraire, on voit, dans l'église Santa-Maria-Nuova, un triptyque de Goes représentant : au milieu, la *Naissance du Christ ;* sur l'un des volets, *Saint Antoine et saint Matthieu*, et sur l'autre, *Sainte Marguerite, sainte Marie-Madeleine*, qui ne sont autres que les portraits de la femme et de la fille de Portinari. « Toutes ces têtes se distinguent par un caractère d'austérité, dit Waagen, mais il y manque le sentiment du beau. Les draperies ont quelque chose de dur et d'anguleux ; la gamme des couleurs est claire, mais la plus froide que je connaisse parmi les élèves de van Eyck. »

La chapelle du palais Piccini, à Pistoie, possède une page superbe de Goes, c'est la *Vierge et l'enfant Jésus entourés d'anges*, dont on trouve à Bologne une reproduction due au pinceau du maître lui-même.

Le portrait-buste de Falco Portinari tenant un livre, qui décore l'une des salles du palais Pitti, à Florence, est aussi l'œuvre de notre peintre.

De retour dans son pays, Goes fut chargé de grandes peintures décoratives pour les fêtes du Jubilé de 1473. Depuis cette époque, l'histoire se tait sur sa vie ; on sait seulement que, dans ses derniers jours, il se fit ordonner prêtre et se retira au monastère des Pères augustins de Boodendole, où il mourut.

L'œuvre de Goes se trouve aujourd'hui dispersé dans les principales galeries de l'Europe. Le *Crucifiement*, exposé dans l'église Saint-Jacques, de Bruges, est considéré comme son meilleur tableau. La ville de Munich possède de lui un *Saint Jean-Baptiste*, et Berlin une *Annonciation* et une *Face du Christ couronné d'épines. Le Corps du Sauveur descendu de la croix* se trouve aux Beaux-Arts de Vienne ; *Saint Jérôme, en habit de cardinal*, et *Saint Jean-Baptiste* font partie du musée de la même ville, qui possède en outre deux volets de triptyque peints par Goes. Dans toutes ces peintures, on remarque un ensemble de qualités qui permet de croire que, né cinquante ans plus tard, le maître flamand eût été un des grands peintres de la Renaissance.

GOES (Damian DE), historien portugais, né à Alenquer (Estramadure) en 1501, mort vers 1573. Il appartenait à une famille noble. Il fut élevé à la cour du roi de Portugal, où il devint page, puis entra dans la carrière diplomatique en 1529. Chargé successivement, par le roi Jean III, de missions en Flandre, en Danemark, en Suède, il s'en acquitta à la satisfaction de ce prince. Il voyagea, vers 1534, en Italie, où il séjourna environ six ans, puis dans les Flandres, où il se maria, et en France. De retour à Lisbonne, Goes reçut le titre d'historiographe et la charge de garde général des archives, un des premiers emplois de l'Etat, qu'il garda jusqu'en 1571. Jeté, à cette époque, dans les cachots de l'Inquisition, puis enfermé quelque temps dans le monastère de Batalha, il finit ses jours tout à fait obscurément. Goes est un des historiens les plus éminents qu'ait produits le Portugal ; esprit curieux, investigateur, il se livra à des recherches incessantes ; il s'attacha à faire connaître à l'Europe l'histoire des découvertes portugaises, surtout la conquête des Indes. « Il était, dit Bocous, très-versé dans le grec, le latin, l'arabe, l'éthiopien ; il parlait et écrivait les langues modernes avec une étonnante facilité. » Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Legatio magni imperatoris Indorum presbyteri Joannis* (Dordrecht, 1518, in-8°) ; *Deploratio lappianæ gentis* (Genève, 1520), sur l'état des peuples qui habitent les régions circumpolaires ; *Legatio David, Æthiopiæ regis, ad Clementem papam VII* (Bologne, 1533, in-4°) ; *Damiani a Goes commentarius rerum gestarum in India* (Louvain, 1539), trad. en allemand et en italien ; *Damiani a Goes fides, religio moresque Ethiopum sub imperio presbyteri Johannis* (Louvain, 1540) ; *Hispania* (Louvain, 1542, in-4°), ouvrage intéressant à consulter sur l'état de l'Espagne au XVIe siècle, au point de vue industriel et commercial ; *De bello cambaico ultimo* (1547, in-4°) ; *Urbis Ulyssiponensis descriptio* (Evora, 1554), curieux écrit dans lequel il s'attache à défendre les Portugais contre les calomnies qui circulaient alors ; *Chronica da felicissimo rey D. Manuel* (Lisbonne, 1566-67, in-fol.), son ouvrage capital ; *Chronica da principe D. Joan* (Lisbonne, 1567, in-fol.). Divers opuscules de Goes ont été publiés sous le titre de : *D. a Goes et aliorum opera* (Cologne, 1602). On